Réserver une salle de travail collaboratif

Vous avez un projet à réaliser avec vos camarades et souhaitez travailler en groupe et au calme ?

L'université met à votre disposition trois salles de travail collaboratif

Elles se situent à l’espace numérique, au 1er étage du bâtiment K.

Vous pourrez y trouver

* une salle pour quatre personnes « travail debout »
* une salle pour quatre personnes « travail assis »
* une salle pour huit personnes « travail assis »

Elles sont chacune équipées d’un écran de télévision et de prises prévues pour vos appareils personnels (ordinateurs, téléphones, tablettes)

Horaires et ouverture

Les salles sont ouvertes au public du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

Les demandes de réservations peuvent être effectuées

* sur place à l’accueil de l’espace numérique au 1er étage du bâtiment K
* par téléphone au

Le nombre de réservations est limité à deux mais il est possible d'en faire de nouvelles une fois la salle utilisée.

Un retard de plus de 15 minutes implique l’annulation de la réservation.

Quelles règles d'usage respecter ?

Les salles sont réservées à un usage collectif. Les occupants doivent être au minimum 2.

La personne titulaire de la réservation est responsable de la salle de travail et du matériel mis à disposition. Elle devra laisser les lieux dans le meilleur état de propreté possible et remettre les équipements dans leur position initiale.

Tous les usagers sont tenus de :

* prendre soin des équipements et appareils mis à leur disposition et se conformer à leur mode d'emploi ;
* s'abstenir de consommer nourriture et boisson.